

## Rural

### INFORMATIONS

#### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier et/ou le droit rural

#### NIVEAU :

Pratique courante

#### DATES :

18 juin 2026

#### DURÉE :

1 jour(s) (7,0 heures)

#### FORMAT :

Présentiel

#### PRÉREQUIS :

- Aucun prérequis exigé, toutefois il est conseillé d'avoir des connaissances en ventes d'immeubles ruraux.
- Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

#### MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

#### MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

#### MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

#### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

#### REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

## Université interdépartementale de Picardie (dépt 02-60-80) – 18 juin 2026

### Atelier 26 - DRU078A - Les droits de préemption dans l'espace rural - les pièges à éviter

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les règles applicables aux droits de préemption de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et du preneur en place ainsi qu'en matière de bois et forêt
- Hiérarchiser ces droits et connaître les sanctions applicables,
- Opérer la purge efficace de ces droits,
- Gérer les difficultés et/ou le contentieux liés à la purge

#### FORMATEURS



Maître Christophe GOURGUES

#### CONTENU

##### LE DROIT DE PRÉEMPTION DE LA SAFER

- champ d'application
- mise en oeuvre
- régime

##### LE DROIT DE PRÉEMPTION DU PRENEUR EN PLACE

- champ d'application
- mise en oeuvre
- régime

##### LES DROITS DE PRÉEMPTION ET DE PRÉFÉRENCE DES PARCELLES DE BOIS

- champ d'application
- mise en oeuvre
- régime

##### LES CONCOURS ENTRE CES DROITS DE PRÉEMPTION ET LES AUTRE DROIT DE PRÉEMPTION DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES : QUELLE HIÉRARCHIE ?

- ENS - PAEN - droit de préemption sur les zones de captage d'eau
- Les conséquences pratiques et délais à prévoir